

TABLE DES MATIERES

Quelques concepts de base

1) PARTIE THEORIQUE ET EXPLICATIVE

- Introduction
- Quelques concepts
- Débusquons le sexisme
- Outils pour travailler le genre :
 - o Empowerment
 - o Quelques données chiffrées
 - o Ligne du temps : les avancées législatives en Belgique

2) PARTIE TECHNIQUE : POSTURE DE L'ANIMATEUR-TRICE, TRUCS ET ASTUCES

- L'animation
- Le public :
 - o Les enfants
 - o Les adolescents
 - o Groupes mixtes et non mixtes
 - o Personnes déficientes intellectuelles
 - o Adultes
- Grands écueils de l'animation

Quelques concepts de base :

1. Partie théorique et explicative

Introduction

A qui s'adresse la mallette ?

Cette mallette s'adresse à toutes les personnes (animateurs-trices, enseignants-es, éducateurs-trices,...) qui souhaitent travailler avec un groupe d'enfants ou d'adolescents sur les questions de genre et d'égalité homme/femme. Les différentes animations de la mallette permettent à l'animateur-trice :

- soit d'ouvrir le questionnement et le débat,
- soit de travailler plus longuement avec son groupe.

Petit historique de la mallette

En 2008, une mallette genre a été réalisée et créée à l'initiative de la plateforme AMO (Service d'Aide en Milieu Ouvert) bruxelloise, suite à un constat de délabrement des relations entre fille et garçon.

En 2012, toutes les mallettes ayant été vendues, la question s'est posée pour l'AMO itinéraires¹, qui s'est chargée de la diffusion de la mallette, de savoir si le travail devait être poursuivi ou arrêté. Au vu de l'intérêt toujours présent pour l'outil et des constats réguliers, tels une persistance d'inégalité entre les hommes et les femmes dans la société et ce, malgré un arsenal législatif important et des campagnes d'informations et de sensibilisation régulièrement lancées par les pouvoirs publics ou par le monde associatif, L'AMO Itinéraires a décidé de rééditer la mallette et d'introduire une demande de subside au CAAJ² de Bruxelles afin de la retravailler et de l'améliorer.

Actualisation de la mallette

- Un partenariat

Pour ce travail d'actualisation de la mallette, l'AMO Itinéraires s'est associée avec de nouveaux partenaires :

Dans un premier temps :

- Le Monde selon les femmes³: ONG féministe dont la vision est celle d'un monde où l'on aurait transformé les rapports de domination entre les femmes et les hommes et entre le Nord et le Sud en relations construites sur l'égalité et la solidarité.

- Le CERE asbl⁴ : organisme scientifique reconnu par l'Autorité Fédérale et une association d'éducation permanente qui a notamment pour but de produire et de diffuser des analyses et des études dans le domaine des politiques de l'enfance ; de former les acteurs locaux et associatifs de l'enfance et de la jeunesse ou de collaborer à la rédaction d'articles et de guides, d'initiative ou à la demande.

Dans un second temps :

- l'organisation Tel Quel Jeunes⁵ s'est également associée au projet afin de proposer leur expertise sur l'homophobie.

- Obectif de l'actualisation

L'actualisation a pour but d'améliorer la mallette:

- **Dans son contenu:**
 - sur base des pratiques, usages et commentaires à propos de la mallette par des animateurs-trices ou des personnes volontaires ayant testé celle-ci.
 - en complétant l'outil, notamment avec des thématiques jusque-là manquantes, telles l'homophobie ou l'hypersexualisation.
- **Dans sa forme:**
 - un travail de mise en page et de présentation en vue d'une uniformisation et une clarté de l'outil.

Contenu du livret

En vue de préparer l'animation, ce livret contient :

- une partie théorique et explicative destinée aux animateurs-trices comportant:
 - o Une clarification de quelques concepts: genre, stéréotypes/préjugés/discrimination,
 - o un aperçu du sexisme sur différents supports,
 - o une explication du processus d'**empowerment**,
 - o une ligne du temps des avancées législatives en terme d'égalité homme/ femme en Belgique
 - o quelques données statistiques relatives aux questions de genre.
- une partie technique offrant des trucs, astuces et conseils destinés à l'animateur-trice.

Quelques concepts

Genre⁶

Différence entre sexe et genre⁷

Le sexe appartient au domaine de la biologie. Il se réfère aux différences biologiques entre l'homme et la femme (que normalement on ne peut pas changer). Les êtres humains naissent sexués.

- Le **sexe** détermine les caractéristiques physiques,
- la **socialisation**, elle, conditionne les comportements, les valeurs, les attentes différentes selon que l'on est homme ou femme.
- Le **genre** regroupe les rôles et les fonctions assignés respectivement aux hommes et aux femmes.

Système de genre

Ainsi, chaque société développe une définition des systèmes de genre. «Un système de genre est un ensemble de pratiques, de

symboles, de représentations, de normes et de valeurs sociales que les sociétés élaborent à partir de la différence sexuelle - anatomique et physiologique - et qui donne un sens général aux relations entre personnes sexuées »8 . Dans ce contexte, le genre peut se modifier dans et par la culture.

Sexe n'est pas genre et genre n'est pas synonyme de femme :

Le concept de genre est un concept social. Il tient compte des différences biologiques entre les sexes et définit plus particulièrement les différences, les inégalités des rôles entre les hommes et les femmes en fonction du contexte socio-économique, historique, politique, culturel et religieux des diverses sociétés dans lesquelles vivent les hommes et les femmes.

Les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités.

Le genre est ce qui différencie les hommes et les femmes dans leurs relations sociales.

Exemples :

De manière générale:	
1. seuls les hommes ont des spermatozoïdes.	1. Les femmes peuvent participer à la politique et être dirigeantes.
2. seules les femmes peuvent accoucher.	2. Les hommes peuvent faire les tâches ménagères.
3. seules les femmes peuvent allaiter.	3. Le père et la mère peuvent donner le biberon à un bébé

Les relations de genre

Les relations de genre sont les voies par lesquelles une société définit les droits, les responsabilités, les identités (féminine /masculine), et déterminent le type de rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Elles influencent les conditions de vie de chaque catégorie et fixent leur position et leur pouvoir dans la société.

Elles se caractérisent de la façon suivante :

- elles sont différentes dans l'espace, d'une culture à l'autre, d'une religion à l'autre ou d'une société à l'autre;
- elles sont influencées par différents facteurs tels que : l'ethnie, la classe sociale, la condition et la situation des femmes, etc.
- elles évoluent dans le temps;
- elles sont dynamiques et au centre des relations sociales;
- elles sont caractérisées par leur inégalité : il y a une hiérarchisation des genres où les hommes ont une place privilégiée par rapport aux femmes.

Les relations de genre sont :

- une construction sociale,
- hiérarchisées,
- évolutives dans le temps

L'analyse de genre montre donc **qu'il existe, ou persiste, une dévalorisation des femmes aux niveaux social, politique et économique.** Cette dévalorisation et cette subordination apparaissent comme le résultat de relations sociales de genre. En conséquence, ce n'est pas un problème qui touche uniquement les femmes. Il s'agit bien d'un **problème social qui ne doit pas être seulement résolu par et pour les femmes.** En effet, dans le système patriarcal, les hommes perdent aussi beaucoup afin de correspondre à l'image qui leur est imposée dans le modèle culturel.

Par exemple :

- on fait abstraction d'une part de leur sensibilité pour renforcer leur dureté, ce qui limite leur développement affectif :

Les inégalités liées au genre

L'adoption d'une approche genre exprime la volonté de rendre concrète l'égalité entre les femmes et les hommes 9. L'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi doit s'exprimer :

- dans la loi, avec l'égalité de droits, en tant que citoyen –ne;
- dans des opportunités (accès et contrôle de ressources productives, capital humain, salaires...);
- en termes de participation et d'influence politique et économique;
- par l'**empowerment** des femmes.

On **entend par inégalités liées au genre, les inégalités qui retracent les différences entre la situation des hommes et celle des femmes dans un domaine donné**. Elles sont essentiellement le résultat d'une perception différente par la société, du rôle des femmes et des hommes. Ce sont donc moins des différences objectives résultant des différences biologiques, entre hommes et femmes, que des différences subjectives et arbitraires propres à leurs rôles relatifs dans les structures économiques et sociales du monde contemporain.

Stéréotype/préjugé/discrimination¹⁰

Ces 3 mots doivent être compris correctement. Ils permettent de percevoir le phénomène de basculement du stéréotype vers la discrimination. Le problème n'est pas d'avoir des stéréotypes en tête mais bien celui de basculer vers les préjugés et la discrimination. Connaître ce phénomène peut permettre de l'éviter.

Voici les définitions accompagnées d'exemples.

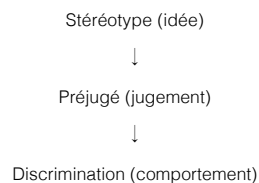
- **Stéréotype – croyance** : idée toute faite issue d'une catégorisation attribuée à toutes les personnes d'un même groupe
- Exemple: Les femmes ne savent pas conduire.

Deux mécanismes principaux contribuent à l'élaboration d'un stéréotype:

- o la simplification : on sélectionne quelques données jugées pertinentes dans la masse des informations disponibles.
- o l'exagération : les données sélectionnées sont accentuées.

- **Préjugé – jugement** : Idée que l'on a de quelqu'un ou de quelque chose. On est certain que c'est vrai alors qu'on ne l'a pas vérifié.
- Exemple: Un/une chauffeur conduit mal devant vous et directement vous dites "ça c'est encore une femme".
- **Discrimination - attitude** : comportement refusant aux individus l'égalité de traitement à laquelle ils aspirent ou ont droit.
- Exemple: Une société de location ne loue pas ses voitures aux femmes parce qu'elle considère que les femmes conduisent trop mal.

Nous avons tous en tête des stéréotypes que nous utilisons tous les jours, c'est ainsi que l'être humain fonctionne, il classe les choses qui l'entourent. Cependant il est nécessaire d'en avoir conscience afin d'éviter le glissement vers les préjugés et la discrimination.



Stéréotypes de genre

Les stéréotypes de genre sont des croyances **socialement construites** par rapport aux femmes et aux hommes. Ils sont présents dans des dictons, chansons, proverbes, les médias, la religion, l'éducation...

Débusquons le sexisme

Dans l'élaboration de nos représentations sociales et mentales, les mass médias jouent un rôle fondamental. En renforçant des stéréotypes à l'égard de certains groupes sociaux, ils légitiment la position des pouvoirs dominants en place. On observe particulièrement leur impact dans la construction sociale des rôles attribués aux femmes et aux hommes.

Une brève analyse des images et des mots utilisés dans les médias nous montre la manière dont le fameux quatrième pouvoir (les médias) véhicule encore trop souvent une image stéréotypée des femmes. Les épouses dévouées, les femmes fatales et, plus récemment, les femmes de carrière agressives, font partie de notre paysage médiatique. L'impact de ces stéréotypes est d'autant plus important qu'ils constituent souvent les rares images que femmes et filles ont d'elles-mêmes à travers les médias.

Dans la publicité :

La publicité est souvent un vecteur violent de sexisme. Elle utilise des images choquantes et banalise des situations de violence. Elle met en scène des jeux sexuels, gages de son succès. L'objectif est de vendre, pas d'éduquer. La mise en image de l'objet de désir masculin porte sur un corps féminin ou androgyne. Cela propose à notre inconscient une hiérarchisation des rapports sociaux de genre.

Une des constantes de la publicité est, en effet, l'utilisation comme argument de vente de corps érotisés, principalement féminins. Cette utilisation est constante parce qu'efficace, la pulsion sexuelle étant considérée comme à la base de l'achat masculin. « Exciter le désir sexuel serait la meilleure manière d'exciter le porte-monnaie », tel est l'argument qui domine une publicité peu soucieuse des droits des femmes. Pour cette publicité sexiste, la femme est principalement définie par son physique, ses mensurations... Les autres attributs de sa personnalité sont occultés, c'est une femme objet.

A la télévision :

Dans une enquête sur les jeunes face au sexisme à la télévision, la Communauté française conclut que « la télévision joue un rôle dans l'imprégnation et le renforcement des stéréotypes transmis aux jeunes dans leur vie quotidienne. Or, ceux-ci peuvent être affectés aussi bien dans l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes que dans leurs relations avec les autres ».

Les adolescentes sont inondées d'images qui proposent de la beauté féminine une vision irréaliste et inaccessible. Dans un sondage national effectué par Children Now, deux filles sur trois interrogées disent vouloir « ressembler à un personnage de la télévision » et une sur trois reconnaît avoir « changé quelque chose dans son apparence pour y parvenir ».

Les personnages masculins dans les médias sont le plus souvent hétéro - sexuels, montrés dans un contexte de travail plutôt que familial, l'accent est mis sur leur carrière plutôt que sur leur vie privée. Les hommes qui ne sont pas de race blanche sont les plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes personnels et de les régler par la violence physique ou verbale. Autant d'images habituelles qui, selon Children Now, appuient et renforcent l'idée que la masculinité est liée au pouvoir et à la domination.

De plus, les médias présentent parfois la violence masculine comme une expression normale de la virilité. Cette représentation influe sur les comportements attendus de chacun-e dans la société (lien entre domination sociale et violence physique). Lorsqu'on pense qu'en moyenne les jeunes regardent la télévision deux heures par jour, quelle publicité ou campagne de sensibilisation peut faire mieux ? Les jeunes filles et femmes semblent conscientes de ces stéréotypes et du fait que les représentations des femmes et des hommes sont éloignées de la réalité. Cependant, les jeunes filles ont affirmé que cette modélisation du féminin avait de l'influence en diminuant leur estime de soi par rapport à leur apparence.

Pour les jouets/les couleurs :

Les jouets ont-ils un genre ? Ce ne sont pas les jouets eux-mêmes qui ont un genre mais bien les messages et les mises en scène qui les entourent. Il suffit de pousser la porte des magasins de jouets pour constater la différenciation fille / garçon. Le rayon destiné aux filles est en grande majorité rose et on y trouve tous les jouets visant à être soit des princesses, soit de parfaites petites mamans ménagères. Celui des garçons, quant à lui, est parsemé de bleu noir,... On y trouve les jouets de construction, de combat,... Ces jouets entraînent déjà filles et garçons vers leur rôle social de sexe. Ils ont donc un impact sur la socialisation des enfants. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, il est de plus en plus difficile pour eux de s'aventurer pour explorer des jouets qui ne correspondent pas à leur genre. Cette difficulté est plus grande pour les garçons. Il semble, en effet, plus difficile pour les parents, et/ou les encadrants, de voir un petit garçon déguisé en princesse qu'une petite fille en cowboy.

Les couleurs, elles aussi, sont genrées: le rose pour les filles, le bleu pour les garçons. Ce n'est pourtant que depuis les années 1940 que le rose est destiné aux filles. Au moyen âge, c'était une couleur de garçon. Tout cela n'est sans doute qu'une question de mode et de marketing.

Pour aller plus loin, lire : Elodie Baerlocher, « *Barbie contre Action Man, le jouet comme objet de socialisation dans la transmission des rôles stéréotypiques de genre* », in Dafflon-Novelle A., Filles et garçons, socialisation différenciée ?, P.U.G, 2006, p303-320.

Dans la littérature enfantine :

La littérature enfantine comme les autres supports que nous avons vu plus haut à également un rôle dans la socialisation genrée des enfants. Certains albums de jeunesse renforcent les stéréotypes au travers des histoires et des illustrations qui montrent hommes et femmes dans leur rôle traditionnel. "*Les études montrent qu'il y a dans les albums de jeunesse destinés aux enfants de moins de 9 ans deux fois plus de héros que d'héroïnes et dix fois plus quand les personnages sont des animaux « humanisés » L'écart le plus important entre le nombre de héros et d'héroïnes existe dans les livres pour les 0-3 ans. Il s'amenuise ensuite pour s'inverser dans la littérature proposée aux enfants de plus de 9 ans, âge auquel les fillettes, qui à l'instar des garçons préfèrent des personnages principaux de leur propre sexe, commencent à vraiment choisir les livres par elles-mêmes*".¹¹ Du coup on constate une littérature divisée en 2 : les livres pour les filles (souvent dans les tons roses) et les livres pour les garçons (bleus). "*Beaucoup considèrent comme « neutre » un livre dont le héros est masculin et pensent qu'il conviendra autant aux garçons qu'aux filles, alors qu'une héroïne ne saurait intéresser un petit garçon.*"

Cependant, en parallèle fleurissent aussi des albums qui sont, soit simplement égalitaires, soit qui visent à déconstruire des stéréotypes. Nous vous proposons en fin de livret une liste de livres non sexistes.

Pour aller plus loin, lire : Anne Dafflon-Novelle, « *Littérature enfantine : entre image et sexisme* », in Dafflon-Novelle A., Filles et garçons, socialisation différenciée ?, P.U.G, 2006, p303-320.

En rue :

Certains disent « *la rue appartient aux hommes* ». Et nous pouvons constater que, généralement, les hommes et les femmes ne se comportent pas de la même manière en rue. Pour beaucoup de femmes, la rue est un lieu de passage où on ne s'arrête pas, de peur de se faire ennuyer, agresser,... Comme le montre le film de Sophie Peeters¹², il n'est pas toujours agréable de se promener en rue pour une femme. Certaines femmes s'empêchent donc de sortir à certaines heures, dans certains lieux,... Pourtant, dans 76% des cas, les violences physiques à l'égard des femmes se produisent dans leur entourage proche et non pas à l'extérieur.

Comme l'écrivaient Vidal Marage et Lydia Zaïd à propos des adolescentes dans le livret « *garçons et filles, réflexions en tous genres* » de la version précédente de la mallette : « *les filles portent comme un handicap leur « vulnérabilité » physique et les adultes ne cessent de les*

*prévenir contre les dangers de la rue. Elles sont encouragées à sortir avec leurs copines et de préférence accompagnées d'un garçon connu et de confiance censé les protéger. Ces recommandations bien intentionnées ont néanmoins pour effet de rappeler aux filles leur « faiblesse naturelles » ».*¹³

A l'école :

Pour reprendre à nouveau ce qu'écrivait Vidal Marage et Lydia Zaïd dans le livret « *garçons et filles, réflexions en tous genres* » de la version précédente de la mallette : « *quand on interroge le sexisme à l'école ou le sexisme de l'école, ce ne sont pas nécessairement les acteurs directs (les professeurs ou les directeurs) qui sont en cause. Ils sont un rouage d'un mécanisme complexe de la reproduction sociale. Si les inégalités de genre persistent, c'est en partie parce que l'école participe à une socialisation sexuée profondément inégalitaire, répondant ainsi aux diktats de la société.* »¹⁴

L'école est un acteur de notre société dite patriarcale, c'est-à-dire : qui est construite par des femmes et des hommes socialisés et où les rapports genres y sont souvent reproduits. Cela peut être constaté à plusieurs niveaux : plus grande valorisation des garçons, attentes différenciées en fonction des genres (filles plus calmes, garçons plus agités), le choix des filières, etc.

Pour en savoir plus :

Internet et réseau sociaux:

Aujourd'hui les adolescent-es passent énormément de temps sur Internet et en particulier sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...). Ces derniers sont devenus leur canal de communication privilégié et font partie intégrante de la construction de leur identité. Ainsi, les filles se mettent bien souvent en scène en postant des images et des messages jouant sur le registre de la séduction. Les garçons, quant à eux, entretiennent une image de performance et de culte de leurs corps. Filles et garçons s'exposent donc au regard et au jugement des autres sans forcément contrôler les destinataires des photos et messages. Ils sont souvent en partie dévêtu-e-s et retouchant les photos qu'ils et elles postent. Il faut donc veiller à outiller les jeunes sur les conséquences que peut avoir la démonstration de leur vie privée sur les réseaux sociaux. Certes, si ces derniers ont des aspects positifs (moyen de communication et de partage d'informations rapide), ils en ont d'autres plus négatifs (solitude derrière l'écran, cyberintimidation, harcèlement anonyme, frontières floues entre le privé et public).

En savoir plus:

<http://blogsgrms.com/cestmalade/lusage-des-medias-sociaux-chez-les-jeunes-les-deux-cotes-de-la-medaille/>

http://www.sosjeunes.be/IMG/pdf/Analyse_CODE_reseaux_sociaux.pdf

Risques

Hypersexualisation :

Qu'est ce qu'on entend par « hypersexualisation » ?¹⁵

On y perçoit le terme de « sexualisation » qui « *consiste à donner un caractère sexuel à un comportement ou à un produit qui n'en a pas en soi* »¹⁶ et qui comprend un « *usage excessif de stratégies axées sur le corps dans le but de séduire (tenue vestimentaire, transformation du corps, etc.)* ».¹⁷ A ne pas confondre avec la sexualité de l'enfant, qui ne pose pas de problème en soi car c'est un processus normal dans l'évolution vers l'âge adulte.

Dans « hypersexualisation », nous avons également le mot « hyper » qui révèle 3 caractéristiques fondamentales de l'ère médiatique dans laquelle nous évoluons et qui viennent renforcer le phénomène de sexualisation :

- o L'immanence : caractéristique spatiale

Internet est là « partout et tout le temps », les utilisateurs-trices voient donc les frontières entre le privé et le public s'effacer peu à peu. Ce qui est du registre de la séduction ou de son rapport au corps vogue entre la sphère privée et publique.

- o L'instantanéité : caractéristique temporelle

Avec l'apparition d'Internet qui véhicule l'information de manière instantanée, on remarque une surenchère des médias pour obtenir le plus de public. Les contenus, les sujets et les images véhiculés par ces derniers utilisent donc de plus en plus le registre choc ou de la séduction pour attirer des consommateurs.

- o La gradation : « de plus en plus jeune » :

On constate que le phénomène d'hypersexualisation touche des publics parfois très jeunes (mini miss, string pour petites filles de 5 ans...). Il y a une banalisation médiatique des corps érotisés, sexualisés. Les jeunes sont plongés dans un univers de sexe bien avant de développer leur propre sexualité. Ils ont donc une image du sexe erronée. Chez les garçons c'est le devoir de performance, ils croient qu'ils doivent avoir envie tout le temps et être très performants dans l'acte sexuel. Chez les filles c'est au travers d'injonction à la beauté et de disponibilité sexuelle.

Pour en savoir plus :

Le film « sexy inc » et l'outil pédagogiques s'y rapportant.

Outils pour travailler le genre

L'empowerment :¹⁸

Le mot **empowerment** veut dire « **prendre du pouvoir** », « **prendre confiance** », « **renforcer l'estime de soi** ». Ce concept a été développé par les mouvements de femmes en Amérique latine. L'empowerment fait référence au pouvoir que les femmes peuvent avoir sur leur propre vie mais aussi au sein d'un groupe dans la société ou en politique.

Comment renforcer la confiance en ses capacités ?

On développe son empowerment à travers différentes techniques :

1/ On travaille l'estime de soi : LE POUVOIR INTERIEUR

On peut travailler cette étape seul-e (on travaille sur son image) ou en groupe (on travaille l'image du groupe). On s'interroge sur notre place dans la société et on porte un regard critique sur ce qui nous entoure : valeurs, stéréotypes... On peut s'exprimer au moyen de différentes techniques créatives et artistiques (danse, chant, écriture, dessin...).

On se rend compte qu'on a un pouvoir intérieur qu'on affirme au moyen de techniques d'expression.

2/ On prend conscience de ses capacités et de son savoir-faire : LE POUVOIR DE

On revient sur les productions de la 1 ère étape, on les analyse et on en parle. On se rend compte qu'on dispose de capacités et qu'on peut en développer d'autres en se formant. Exemples : - des ateliers d'improvisation pour apprendre à parler en public. - des ateliers d'écriture pour apprendre à rédiger un discours. - des ateliers informatiques pour maîtriser les dernières technologies.

On se rend compte qu'on a le pouvoir de faire quelque chose.

3/ On s'organise dans un groupe pour défendre un but commun: LE POUVOIR AVEC/SUR

Le fait d'être dans un groupe et de partager des valeurs communes, renforce notre confiance en nous. Travailler collectivement autour d'un projet positif et politique solidifie les liens des membres. Exemple : - organiser une « journée solidaire », manifester pour une bonne cause - tenir un blog qui vise à conscientiser les internautes sur une thématique (égalité homme-femme, écologie, recyclage, consommer bio...)

On se rend compte qu'on a un pouvoir sur quelque chose et qu'on a le pouvoir d'agir avec d'autres pour faire changer les choses.

Ces étapes font partie du processus de renforcement de ses capacités.

Vie affective (voir avec tqj)

Quelques données chiffrées¹⁹

- Une femme sur 3, au moins, a reçu des coups, subi des relations sexuelles imposées ou d'autres formes de violence.
- Le viol ou la violence conjugale représente un risque plus grand pour les femmes âgées de 15 à 44 ans que le cancer ou les accidents de la route.
- Dans les accidents de voiture, le conducteur est un homme dans 69% des cas.
- 66% des hommes contre seulement 39% des femmes n'émettent aucune objections à sortir la nuit.
- 98% des violences sexuelles sont commises par des hommes, et si la grande majorité des victimes sont des femmes 11% à 18 % des victimes sont des hommes.
- Parmi les femmes salariées, 44,3% travaillent à temps partiel contre 9,3% chez les hommes
- Les femmes ayant des jeunes enfants s'en occupent 2 fois et demi plus que les hommes.
- Les femmes gagnent en moyennes 63% du revenu net d'un homme.
- Dans l'emploi du temps des adolescents, par exemple sur une journée de classe, les filles âgées de 12 à 18 ans exécutent un tiers des tâches ménagères en plus que les garçons, le dimanche, elles en font une fois et demi.
- Au parlement fédéral on peut compter 61.5% d'hommes pour 38,5% de femmes
- Pour les conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse on compte 6.9% de femmes pour 93,% d'hommes.

Ligne du temps : Les lois²⁰

1889 : La travailleuse qui accouche a le droit de prendre 4 semaines de congé non rémunéré

1900 : La loi donne aux femmes le droit de percevoir elles-mêmes leur salaire, à condition qu'il soit inférieur à 3000 francs par an. Elles sont donc autorisées pour la première fois à disposer d'un revenu propre.

1919 : Au lendemain de la première guerre mondiale, les mères et les veuves non remariées de militaires et de civils tués par l'ennemi, ont le droit de voter aux élections législatives. C'est également le cas des femmes ayant été emprisonnées ou condamnées par l'occupant. Les autres ne votent toujours pas !

1920 : La loi autorise le droit de vote pour aux femmes pour les élections communales à l'exception des prostituées et des femmes condamnées pour adultère.

1921 : Les femmes ont le droit de se faire élire à la Chambre et au Sénat à partir de l'âge de 25 ans. Elles ont également le droit d'exercer les fonctions de bourgmestre et d'échevin...avec l'accord de leur mari.

1923 : le code pénal interdit toute information et toute publicité sur les moyens contraceptifs.

1928 : La femme mariée obtient le droit de disposer de sa propre pension. Cette loi parachève la protection du revenu propre de la femme mariée entamée en 1900, soit près de 30 ans plus tôt.

1945 : Le principe d'égalité des droits des femmes et des hommes est reconnu dans la charte des Nations Unies.

1948 :

- suppression de toutes les restrictions au droit de vote des femmes.
- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme est adoptée. Les droits humains qui y sont proclamés sont les droits fondamentaux dont tout individu dispose par le simple fait d'exister, et ce quel que soit son sexe, son origine, son âge, son orientation sexuelle, sa religion, son opinion politique ou toute autre opinion ou situation.

1957 : signature du traité de Rome qui prévoit l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.

1958 : suppression de la notion de puissance maritale. La femme mariée reste cependant assimilée à une « mineure » sur le plan du droit.

1969 : la loi interdit aux employeurs de licencier une femme pour cause de mariage ou de grossesse.

1970 : la loi instaure l'égalité parentale en supprimant la notion de « puissance paternelle ».

1972 : le mariage ne modifie plus la capacité civile de la femme.

1973 : Levée de l'interdiction de distribution de contraceptifs.

1976 : Une loi consacre pour la première fois l'égalité de l'homme et de la femme dans le mariage. Le domicile conjugal notamment doit désormais être fixé d'un commun accord.

1989 : Nouvelle loi sur le viol, qui en élargit la définition et durcit les peines infligées aux auteurs des délits. La nouvelle loi réprime également le viol entre époux.

1990 : dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

1994 : loi dite « des quotas ». les listes électorales (législatives) ne peuvent compter plus de deux tiers de candidats du même sexe.

2002 :

- instauration d'un congé de paternité de 10 jours ouvrables.
- L'article 10 de la constitution affirmant l'égalité de tous les belges devant la loi est complété comme suit : « l'égalité des femmes et des hommes est garantie ».
- La loi impose la parité sur les listes électorales au moins un candidat de chaque sexe doit figurer dans les 3 premières places.

2003 : la loi autorise le mariage entre personne de même sexe.

2006 : la loi autorise l'adoption conjointe par deux personnes de même sexe

2007 :

- Lois anti-discrimination précisent la mise en œuvre concrète qu'on est en droit d'attendre du principe d'égalité, et facilite l'obtention de répartition en cas de traitement discriminatoire.
- La loi impose à tous les acteurs politiques et administratifs (niveau fédéral) de tenir compte de la dimension de genre dans chacune de leur politique « en vue d'éviter ou de corriger d'éventuelles inégalités entre les hommes et les femmes ».
- La procédure de divorce est simplifiée et accélérée.

2009 : lors des élections régionales, la loi impose maintenant la présence d'un représentant de chaque sexe aux deux premières places de chaque liste.

2. Partie technique: posture de l'animateur-trice, trucs et astuces

La posture de l'animateur-trice :

L'animation

Cette partie du livret vise à attirer l'attention de l'animateur-trice sur certains principes avant d'entamer les animations avec la mallette genre. Nous souhaitons aller un peu plus loin que la théorie parce qu'une bonne animation passe également par la posture de l'animateur-

trice : valeurs, façon d'animer,....

Par ailleurs, une animation mal adaptée peut être mal appréhendée, conduire à discréditer le concept de genre et à alimenter des résistances à l'égalité des femmes et des hommes. Les animateurs-trices doivent chercher à animer dans un objectif de plus d'égalité et non dans le renforcement des stéréotypes.

Cette partie du livret propose, dès lors, des questionnements et réflexions pour s'interroger avant toute animation et ce, afin d'animer de façon la plus constructive possible.

Dans la pratique nous pensons qu'il est souhaitable que les animateurs-trices qui souhaitent utiliser la mallette adhèrent, appliquent et défendent des principes fondamentaux en accord avec les valeurs et les finalités portées par l'outil :

- Reconnaître l'égalité des femmes et des hommes comme droit humain fondamental.
- Reconnaître le rôle des hommes dans la perpétuation des inégalités et dans la lutte pour l'égalité.
- Refuser la banalisation des attitudes sexistes et discriminatoires « au quotidien ».
- Être conscient-e que **la** solution n'existe pas
- Rechercher de manière participative la réponse la plus adaptée à chaque situation spécifique.
- Lutter contre les stéréotypes et les dynamiques d'exclusion liées à l'orientation sexuelle des femmes et des hommes.
- Ne jamais cesser de se poser des questions.
- Être conscient-e de ses propres préjugés et jugements de valeur pour pouvoir les ignorer.
- **Et donc ne pas oublier de chausser régulièrement ses lunettes genre !**

Préparer l'animation

- **Tenir compte des attentes et représentations du public**

Il est indispensable que les animateurs-trices préparent leur(s) animation(s) en tenant compte et en identifiant les besoins ainsi que les représentations préalables du public, en vue d'adapter l'animation à cela. Il faut identifier les enjeux liés à cette animation afin de clarifier et adapter les objectifs et les modalités d'animation.

- **Planning et programme**

Il est également important de réaliser un programme/planning de l'animation afin de s'assurer d'avoir le temps d'arriver au bout de son animation. Durant l'animation: essayer de se tenir à cette temporalité.

- **L'animation à deux**

Dans la mesure du possible, nous conseillons vivement d'animer à deux. Soit deux personnes animantes, soit une personne qui anime et l'autre en support pour la gestion de groupe. Les équipes d'animation doivent être adaptées en fonction des besoins identifiés pour le groupe (mixtes ou non mixtes, multiculturels et pluridisciplinaires).

Durant l'animation

Il est important :

1) de **promouvoir et d'utiliser un langage non sexiste, de refuser la banalisation des attitudes sexistes et discriminatoires au sein des animations et de favoriser l'évolution des animé-es vers une ouverture plus grande, sans imposer un contenu idéologique et en adoptant des méthodes pédagogiques appropriées pour les animations de la mallette : éducation populaire, intervention féministe...**

2) d'utiliser un **style d'animation participatif, axé sur les besoins des participant-es et sur leurs savoirs**, ce qui crée des conditions de participation propices chez les jeunes. Partir des expériences des animés, mais également de ses propres expériences pour susciter la réflexion. **Etre soi-même en tant animatrice ou animateur**, capable de s'adapter aux rythmes, aux questionnements, aux situations particulières des participant-es.

3) de **connaître les phénomènes et la dynamique de groupe**, et s'y préparer. Entre autres, tenter d'équilibrer les rapports de force en essayant de laisser ou de donner la parole à chacune/chacun (veiller à ce que les filles puissent prendre autant la parole que les garçons par exemple).

4) d'être **attentif / attentive à ne pas renforcer des stéréotypes au cours de l'animation**, mais également **de partir du vécu des animés-ées tout en pouvant amener des contres- exemples** si ceux-ci n'émergent pas directement du groupe. **Ne pas hésiter à pousser le questionnement** afin d'éventuellement démonter des préjugés.

5) de **réaliser une évaluation** (soit une de celles proposées dans la mallette, soit une de votre choix) à la fin de l'animation ou du processus d'animation.

Le public

Les enfants

Pour s'adresser aux plus jeunes, souvent, au lieu de parler d'hommes et de femmes, les animateurs-trices leur parlent de papa et de maman. Si l'on s'adresse à eux avec ce vocabulaire spécifique, il faut être attentif-ve à ne pas entrer dans la normalisation, les enfants pouvant être issus de famille monoparentale ou homoparentale ou autre (recomposée, etc.). C'est pourquoi, pour éviter ce type d'écueil,

nous vous recommandons plutôt d'utiliser les termes femmes / hommes, filles / garçons.

Il est important de pousser les enfants à argumenter leur avis même s'ils paraissent trop jeunes. Dans tous les exercices, l'argumentation et le positionnement sont importants. On donne son avis parce qu'on pense que,... Cela permet de susciter le débat entre les enfants.

Les ados

Dans les jeux destinés aux adolescents (les 12 ans et +), il y en a plusieurs qui nécessitent de savoir lire et de comprendre certains termes. Il est donc important que l'animateur-trice veille à ce que les mots puissent être lus et compris de toutes les personnes du groupe. Quand une animation est préparée, il faut avoir en tête le public auquel on va s'adresser, et adapter ou de modifier l'animation en fonction de celui-ci. Par exemple, supprimer des mots qui ne vous semblent pas compréhensibles.

Certains mots peuvent heurter les animés-ées, l'animateur-trice doit donc avoir bien lu tous les mots avant l'animation et se sentir prêt-e à rebondir sur ceux-ci en cas de nécessité. Nous préconisons que si un-e animateur-trice ne se sent pas à l'aise avec certains des mots, il / elle les retire de l'animation, ou il / elle travaille (s'informe, se questionne,...) d'abord cette question avant de se confronter à son public.

Groupes mixtes ou non mixtes

Les animations proposées dans cette mallette peuvent être utilisées avec un groupe mixte ou non mixte. La dynamique sera différente si l'on s'adresse à un groupe mixte ou un groupe non mixte. Il est dès lors nécessaire de savoir quels sont les objectifs et ce que l'on veut susciter comme dynamique. Il est intéressant que les garçons entendent ce que les filles ont à dire et vice versa. Il faut donc se poser la question de ce qui sera le plus pertinent et constructif pour chacun-e du groupe. Si le groupe est mixte, une plus grande attention devra être mise pour que chacun-e puisse prendre la parole.

Notons que le travail en groupe non mixte peut favoriser la prise de parole. Il est, en effet, parfois plus difficile de parler de sa féminité, masculinité devant des personnes du sexe opposé.

Les animations de la mallette ont été testées avec des groupes mixtes mais également avec un groupe de filles. Il était intéressant de constater que les filles ont dit des choses intimes assez rapidement.

Personnes déficientes intellectuelles

L'adaptation est ici nécessaire. Il est important de se poser les questions suivantes au préalable de toute animation avec les personnes déficientes intellectuelles : savent-elles lire? écrire? quel est leur niveau d'abstraction? ... On peut, en outre, par exemple, décider de supprimer certains mots qui paraissent trop compliqués. Ou lire les mots à leur place et leur demander par après de les positionner (par exemple dans le baromètre).

NB: les âges indiqués sur les fiches ne doivent pas forcément être suivis. Par exemple, nous avons testé les jeux destinés aux 6 – 12 ans sur un public de personnes déficientes intellectuelles adultes et ils ont mieux fonctionné que ceux destinés aux 12 ans et +.

Une des difficultés rencontrées lors des tests que nous avons réalisés avec ce public est la faculté d'argumentation et de positionnement. Les exercices dans la mallette étaient donc intéressants pour eux également sur le plan cognitif. Cela signifie donc que l'animateur-trice doit laisser le temps aux personnes de chercher leurs idées, de se positionner et de s'exprimer. Il faut donc prévoir un peu plus de temps que celui indiqué à titre indicatif.

Adultes

Tous les outils de la mallette prévus pour le public de 12 ans et + fonctionnent également très bien avec des adultes. Nous conseillons juste d'ajouter un apport de concepts théoriques après les jeux. Aborder les notions de genre et de stéréotypes, préjugés, discriminations peut vraiment apporter un plus à l'animation.

Les grands écueils de l'animation en genre

Cette partie est consacrée à la mise en évidence de certaines des difficultés auxquelles peuvent être confronté-es les animateurs-trices en genre. Nous tenterons d'éveiller votre attention sur ces questions et de proposer des réponses pour vous aider à réagir dans ce type de situation.

- **“Egalité/complémentarité” : deux choses différentes**

C'est une des choses qui sort souvent en animation sur le genre : « *Nous ne devons pas être égaux, ce qui est important c'est d'être complémentaires* ». Or **complémentarité et égalité sont des notions différentes** et l'une ne peut pas remplacer l'autre.

- Voici les définitions :

Complémentarité : Caractère de ce qui est complémentaire.

Complémentaire: Se dit de choses, de personnes qui se complètent l'une l'autre.

Se complètent: Avoir les qualités, les éléments qui manquent à quelque chose, à quelqu'un, de telle sorte que l'ensemble formé fasse un tout assez complet, harmonieux, efficace.²¹

Egalité : Qualité de ce qui est égal ; équivalence.

Absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : Égalité politique, civile, sociale.²²

Il est donc tout à fait possible d'être égaux et complémentaires. Mais deux personnes qui sont « complémentaires » ne sont pas forcément égales (sur le plan législatif...). Il nous semble donc important de ne pas confondre ces deux termes. **L'égalité homme femme est essentielle alors que la complémentarité ne l'est pas forcément.**

- **"Il n'y a plus rien à faire chez nous on est égaux"**

C'est une réflexion que nous avons déjà souvent entendue en animation et les médias y sont pour quelque chose: cela semble, par exemple, plus facile, à l'occasion du 8 mars (journée des femmes), de parler des femmes congolaises que de parler de la situation en Belgique. Bien sûr, la situation de certaines femmes du sud est catastrophique, nous ne souhaitons pas nier cette réalité que nous dénonçons également. Cependant, de ce côté de la planète, et plus particulièrement en Belgique, de nombreuses choses restent à faire pour que nous atteignons l'égalité de fait. Pour répondre à ce genre de réflexion, je vous suggère de vous référer aux données chiffrées que nous vous pouvez trouver ci-avant dans le livret, par exemple concernant la situation des femmes belges et dans le monde.

- **Homophobie**

Nous avons pu constater que, souvent, les animations sur le genre avec des adolescents (plus particulièrement avec les garçons) débouchent sur des propos homophobes. Quand on leur parle d'égalité ou qu'on essaie de travailler les stéréotypes, par exemple, en mettant en évidence qu'un petit garçon peut faire du foot, on peut entendre des propos du type « *Ouais, mais ça c'est une tapette alors* » et la discussion peut continuer avec des propos homophobes tels que « *c'est pas naturel* », « *moi si j'en croise, je leur pète la gueule* »,...

Suite du texte voir avec tqj pour les solutions

- **Egaux donc similaires ?**

Souvent, une des inquiétudes des personnes qui commencent à se questionner sur le genre et sur l'égalité homme femme est l'uniformisation et la crainte de l'identique : « Oui mais si nous sommes tous égaux, nous allons tous devenir les mêmes et ça c'est nul ».

Attention! : **égalité ne veut pas dire similarité.** "Être **égaux en droits**" ne veut pas dire être semblables, ni faire la même chose, ni inverser les rôles... mais le faire par choix et que les actes de tous soient reconnus. **De plus, les femmes ne forment pas un groupe homogène.** Les disparités de genre se superposent aux inégalités socioéconomiques, d'âge, de localisation (urbain / rural), etc.

- **Les violences n'ont pas de genre?**

Nous pouvons souvent entendre en animation : "On parle beaucoup de violence à l'égard des femmes mais il y a aussi des hommes victimes"

Les violences à l'égard des hommes ne sont pas niées il faut juste mettre en évidence que hommes et femmes ne sont pas victimes des mêmes violences et que certaines formes de violences sont le reflet de l'oppression collective des femmes. Dans 9 cas sur 10 de violence conjugale l'auteur de violence est un homme. Les hommes sont plus souvent victimes de violences physiques à l'extérieur (en rue). Les femmes, quant à elles, sont plus souvent victimes de violences sexuelles et de violences dans le contexte familial. Ce ne sont pas les mêmes formes de violence et il est donc intéressant de mettre en évidence le phénomène de genre dans les violences.

- **Relativisme culturel**

Quand on aborde les questions de genre souvent nous pouvons entendre « *oui mais ça c'est dans la culture* », sous-entendu "on ne peut pas y toucher". Ce n'est pas parce que quelque chose est culturel que ça ne peut pas changer. Voir les choses sous cet angle « *induit de la confusion entre respect des personnes et cadre normatif égalitaire* »²³. Il faut donc être attentif à l'égalité pour tous. Ce n'est pas parce qu'une femme est issue d'une autre culture avec d'autres pratiques qu'elle n'aura pas les mêmes droits que les autres femmes.

- **La revanche**

Ce que nous attendons aussi régulièrement c'est que « on a atteint l'égalité et il ne faut pas exagérer les féministes elles veulent que les femmes prennent le pouvoir. » C'est, entre autres, le discours que tient le mouvement masculiniste qui défend l'idée que soit la domination des femmes par les hommes serait un fantasme ou simplement du passé, soit que la domination des femmes par les hommes est une bonne chose et qu'elle risque de disparaître²⁴.

Cet affirmation est très facile à déconstruire, il suffit de se référer aux statistiques qui mettent en évidence que les femmes restent discriminées dans de nombreux domaines. Nous constatons également que les leviers essentiels du pouvoir (la politique et l'économie) sont encore contrôlés par les hommes (à nouveau se référer aux statistiques).